



**Entente
Système
de santé libéral**

NEWSLETTER

ÉDITION NO 4

JUIN 2019

**6^e Swiss Healthcare Day du
15 janvier 2020 à Berne**

**LAMal: appliquer correcte-
ment avant de réformer!**

- *Application du principe EAE et meilleures pratiques*
- *Coûts / Utilité, qualité et éthique*
- *Faut-il un mode d'emploi pour la loi la plus importante du système de santé suisse?*

www.shcd.ch

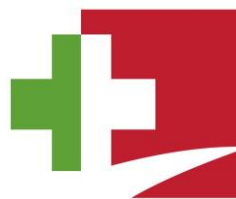


**Entente
Système
de santé libéral**

Entente Système de santé libéral
Andreas Faller, directeur

Secrétariat:

St. Jakobs-Strasse 25, case postale 135, CH-4010 Bâle
Phone: 0041 61 421 35 55
Mobile: 0041 79 415 33 37
buendnis@bluewin.ch
www.freiheitlichesgesundheitswesen.ch



SWISS

Healthcare Day

Der Unternehmer im Gesundheitswesen

6^e Swiss Healthcare Day : réservez la date !

Le sixième Swiss Healthcare Day aura lieu le 15 janvier 2020 à Berne. Merci de réserver dès à présent cette date!

Le mode d'emploi fait défaut!

Les caisses-maladie n'ont le droit de payer des prestations, traitements et médicaments que s'ils sont efficaces, adéquats et économiques (EAE). En d'autres termes, leur rapport coût/utilité doit être favorable. Ce principe est inscrit dans l'article 32 de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) entrée en vigueur il y a plus de 20 ans.

Le 2^e alinéa de cette disposition exige que la conformité EAE des prestations doit être périodiquement vérifiée. C'est dire que les critères EAE forment un point charnière de la loi. Il faudrait donc logiquement les concrétiser, en faire une sorte de mode d'emploi de la LAMal, afin de garantir que tous les acteurs appliquent ces principes de manière égale, transparente et justiciable. Or, tel n'a jamais été le cas jusqu'à ce jour, si bien que l'interprétation de ces importants principes est très variable. Résultats: insécurité du droit, instabilité, bureaucratie et planification étatique. Faute d'un mode d'emploi, donc faute d'opérationnaliser les critères EAE, on ne peut pas appliquer efficacement la loi et on ne peut donc guère faire d'économies.

Conclusion: au lieu de multiplier les révisions inefficaces de la loi, il vaudrait mieux commencer par l'appliquer correctement sur la base de critères uniformes et transparents.

Que faut-il faire et qui doit agir? Comment opérationnaliser les critères EAE? Lesdites meilleures pratiques sont-elles utiles? Quel rôle joue la qualité de la production de prestations et où se situent les limites éthiques du financement de prestations via l'assurance de base solidaire selon la LAMal?

Discutez avec nous de ces thèmes importants durant le 6^e Swiss Healthcare Day du 15 janvier 2020.

Participez et annoncez-vous par courrier postal à Swiss Healthcare Day, case postale 135, 4010 Bâle ou par courriel à info@shcd.ch.